

Action n°2.1.2	Travail conjoint avec la filière bois pour la mise en place d'une gestion forestière respectueuse de l'écosystème										
Objectifs	Accompagnement vers une gestion raisonnée des forêts alluviales										
Priorité	1										
Axe(s) de travail	Connaissance / conservation / sensibilisation / appui technique / transversal										
Calendrier	Action	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
	Travail conjoint avec les filières professionnels										
Échelles de travail	Echelle globale										
Contexte	<p>Malgré le grand nombre d'activités pouvant agir directement sur les forêts (zones industrielles, urbanisme, etc.) il nous a semblé important de nous focaliser sur la filière bois qui a un rôle à jouer dans la conservation des forêts alluviales du Rhône.</p> <p>En effet, certaines pratiques telles que les coupes rases sont parfois délétères pour la biodiversité : par la mise à nu du couvert, les risques liés à l'érosion des sols sont accrus. On recense en effet des impacts directs (compaction des sols par les machines, entraînant elle-même une réduction significative des microorganismes mais aussi des bactéries ou des champignons mycorhiziens, maillons essentiels des chaînes trophiques) ou indirects (modification de la litière par plantation d'essences non indigènes ou par enrésinement, modification du régime hydrique).</p> <p>La faible diversité au sein des monocultures d'espèces (parfois exotiques) entraîne une fragilité accrue en cas d'attaque de pathogènes ou de survenue de maladie. Par ailleurs, le changement climatique frappera potentiellement plus durement une plantation si l'unique espèce présente ne résiste pas aux conditions extrêmes de sécheresse et de canicule</p> <p>Dans le passé, l'implantation du Chêne rouge d'Amérique (<i>Quercus rubra</i>) ou du Robinier faux-acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>) ont montré les limites de la monoculture d'exotiques en entraînant d'importantes invasions biologiques aujourd'hui difficiles et coûteuses à contrôler, ayant un impact négatif sur l'équilibre des écosystèmes.</p> <p>La mise en place de plans simples de gestion (PSG) ou la stratégie mise en œuvre dans le schéma régional de gestion sylvicole (SRGS) sont des avancées pour la prise en compte des enjeux écologiques dans des secteurs forestiers exploités. Pourtant, il semble primordial d'articuler les enjeux définis dans ce PNA avec les attentes de la filière bois. Cette action vise à établir un lien plus direct avec les acteurs : CRPF et CNPF, ONF, FIBOIS, etc.</p>										

Description	Encouragement de modalités de gestion favorables à la ripisylve. De telles pratiques permettraient : <ul style="list-style-type: none"> - Une meilleure prise en compte des ripisylves par le déploiement de plans simples de gestion (PSG) et des chartes de bonnes pratiques ; - Une restructuration naturelle des forêts par un arrêt des coupes rases, et arrêt des plantations pour le bois énergie ; - Une restructuration de la diversité génétique des peupliers par encourager l'arrêt des plantations de peupliers cultivars, privilégier a minima les cultivars euraméricains de sexe mâle, qui s'hybrident moins bien que les cultivars euraméricains de sexe femelle ; - Echange avec les exploitants sylvicoles quant à la gestion de leurs terrains. - Encouragement de la régénération naturelle ; - Encouragement de la plantation par des espèces indigènes plutôt que par des exotiques. L'implantation d'essences mélangées, en régénération spontanée et en futaie jardinée ou en bouquet est ce qui est le plus favorable à l'expression de la biodiversité dans son ensemble.
Action(s) associée(s)	-
Indicateurs de résultats	Nombre de gestionnaires forestiers et de professionnels contactés
Éléments de budgétisation	32 jours soit 20 800 €
Animateur.trice.s de l'action	CBNMC
Partenaires potentiels	Acteurs locaux professionnels et filières professionnelles (propriétaires privés, CNPF/CRPF, Fibois, COFORT, ONF, etc.), Voies navigables de France.